

dant à Yamachiche et les récollets, qui y exerçaient leur ministère en y faisant de nombreuses visites, ont rédigé ou emporté les originaux des actes à Trois-Rivières et à la Rivière-du-Loup. C'est à ces derniers endroits qu'ils sont encore conservés, intercalés parmi les actes de ces deux localités. En rapport avec les erreurs découvertes, contrairement à ce qui est affirmé dans la généalogie de la famille Lesieur, Julien Lesieur n'a pas été inhumé à la Rivière-du-Loup, mais bien dans l'église Saint-Anne d'Yamachiche, le 18 août 1715. Le registre dit: "L'an 1715, le 17 août est décédé le sieur Julien Lesieur dit Du-chaine, seigneur d'Yamachiche, âgé d'environ 40 ans. Lequel après avoir reçu les sacrements de l'Eucharistie et l'Extrême-Onction, selon les rites de notre mère la sainte Eglise a été inhumé le 18e dans l'église de Sainte-Anne de Yamachiche en foy de quoi j'ai signé, fr. Augustin Quintal, Récollet Miss." Ce renseignement jette une lumière nouvelle sur les premiers temps d'Yamachiche. En effet, Julien Lesieur ayant été inhumé le 18 août 1715, "dans l'église d'Yamachiche," cette église a donc été bâtie avant cette année-là, et cela sur le domaine même de Julien Lesieur, à la grande rivière.

Montréal, 20 août 1902.

CHAPITRE TROISIEME

Continuons à retracer la présence des frères Lesieur à Yamachiche, avant 1723. Dans les registres de Trois-Rivières, à la date du 2 octobre 1709, il est dit que Marie-Charlotte, fille de Charles Lesieur "seigneur de la grande rivière," a été baptisée sous condition, étant née le 14 septembre, même année, et ondoyée à la maison, sous condition par un séculier. Aux mêmes registres, le 14 janvier 1711, on trouve le baptême de M.-Catherine Lesieur, née